

Séance du Conseil Municipal du 13 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le treize octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MUSSIDAN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Stéphane TRIQUART, Maire de MUSSIDAN.

Présents : M. Stéphane TRIQUART, Mme Liliane ESCAT, Mme Agnès VILLENEUVE, M. Michel ROSE, M. Christophe EHRISMANN, Mme Josette DEMOURET-LHERBAT, M. Jean-Claude VILLENEUVE, Mme Geneviève CHAPELOT, M. Jean-Marie CARRIER, Mme Florence DUGAIN, M. Michel BESOLI, Mme Virginie CACCAVALE, M. Philippe DUPONTEIL, Mme Monique BEAUSOLEIL-ALVES, M. Cyril DEYSSARD, Mme Françoise GUÉRIN, Mme Josiane PRIVE, Mme Patricia TOMIET, M. Gilles DENESLE

Procuration : M. François DUGAIN à Mme Florence DUGAIN, Mme Marie-Paule BARROT à Mme Françoise GUERIN

Absents excusés : M. François LOTTERIE, Mme Marie-Laure GRAPIN

Assistent : Mme Charlotte BRUS, Mme Stéphanie GEORGES

lesquels membres forment la majorité de ceux actuellement en exercice.

..... ont été désignés pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 23 juin 2025 est approuvé à l'unanimité.

81/25 – LANCEMENT DE LA PHASE 4 DU PROJET DE RENOVATION/EXTENSION DU STADE DES MAURIES

Vu la délibération n°85-18 du 31 juillet 2018 actant une étude d'extension et restructuration du Stade des Mauries,
Vu la délibération n°93-19 du 26 novembre 2019 sollicitant une subvention du département pour la première phase de la rénovation du stade des Mauries,
Vu la délibération n°94-20 du 15 octobre 2020 sollicitant une subvention du département pour la phase 2 de la rénovation du stade de Mussidan,
Vu la délibération n°107-20 du 15 octobre 2020 sollicitant une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR pour la phase 2 de la rénovation du stade de Mussidan,
Vu la délibération n°77-24 du 14 octobre 2024 sollicitant une étude de l'éclairage extérieur au stade des Mauries auprès du SDE24
Vu la délibération n°03-25 du 17 février 2025 validant la proposition du SDE24 pour l'étude de la portabilité des mats dans le cadre de la rénovation extension du stade des Mauries
Vu la délibération n°22-25 du 7 avril 2025 sollicitant une subvention à l'agence nationale du sport dans le cadre du projet de rénovation / extension du stade des Mauries – phase 3
Vu la délibération n°23-25 du 7 avril 2025 sollicitant une subvention du département pour la rénovation / extension du stade des Mauries – phase 3
Vu la délibération n°60-25 du 23 juin 2025 modifiant la demande de subvention à l'agence nationale du sport pour le projet de rénovation extension du stade des Mauries – phase 3
Vu la réception de l'étude ATD du 15 juillet 2025,
Vu la délibération n°67-25 du 13 octobre 2025, autorisant l'acquisition du terrain cadastré ZI 598 à Saint Médard de Mussidan dans le cadre du projet de grand stade des Mauries

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les composantes de la phase 4 du projet de rénovation / extension du stade des Mauries, à savoir :

- Football : création d'un grand terrain naturel à 11 avec éclairages et d'un terrain de foot à 5
- Athlétisme : piste 4 couloirs : club athlétisme/ESCA, pentathlon moderne, scolaires, collégiens et jeunes

- Tennis : rénovation extérieurs, réfection toiture, reconstruction club-house, création terrain de padel
- Espaces communs : accès Sud, parkings, cheminements, clôture, gestion environnementale du site

Le projet comprendrait les éléments suivants :

- Terrain foot à 11 : 315 000 € HT
- Terrain foot à 5 : 63 000 € HT
- Piste d'athlétisme : 400 000 € HT
- Accès, parkings, clôture : 155 000 € HT
- Terrain de padel : 80 000 € HT
- Réfection tennis couvert : 115 000 € HT

Pour un total HT travaux qui s'élèveraient à 1 128 000 €

Les impacts attendus sont les suivants :

- Social : emploi & insertion via clauses sociales ; lutte contre la délinquance dans un secteur en ZRR
- Sportif : offre complète, pratique intergénérationnelle, grand stade entre Libourne et Périgueux
- Education et scolarité : offre complète et adaptée pour les écoles et le collège du secteur
- Environnemental : grille écologique, choix vertueux, photovoltaïque en étude
- Économique : attractivité renforcée du territoire

Sur quoi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

APPROUVE le projet dont le coût est estimé à 1 128 000 €

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour :

Contre :

Abstention :

82/25 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE POUR LA PHASE 4 DU PROJET DE RENOVATION/EXTENSION DU STADE DES MAURIES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les composantes de la phase 4 du projet de rénovation / extension du stade des Mauries :

Les nouveaux aménagements prévus sont les suivants :

- Football : création d'un terrain à 11 et d'un terrain à 5
- Athlétisme : piste 4 couloirs : club athlétisme/ESCA, pentathlon moderne, scolaires et jeunes
- Tennis : rénovation extérieurs, réfection toiture, reconstruction club-house, création terrain de padel
- Espaces communs : accès Sud, parkings, cheminements, clôture

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter un financement auprès du département de la Dordogne pour la rénovation extension du stade des Mauries, phase 4.

Le plan de financement est le suivant :

Travaux HT		Autofinancement	225 600 €	20 %
Terrain foot à 11	315 000 €	Département	282 000 €	25 %
Terrain foot à 5	63 000 €	FAFA (30% travaux foot)	113 400 €	10.1 %
Piste d'athlétisme	400 000 €	FFA (30 % travaux athlétisme)	120 000 €	10.6 %

Accès, parkings, clôture	155 000 €	ANS	387 000 €	34.3 %
Terrain de padel	80 000 €	⇒ En attente des retours pour fléchage avec les fédérations		
Réfection tennis couvert	115 000 €			
TOTAL	1 128 000 €	TOTAL	1 128 000 €	100%

Sur quoi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DEMANDE une subvention auprès du conseil départemental de la Dordogne pour la phase 4 du projet de rénovation / extension du stade des Mauries

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

Pour :

Contre :

Abstention :

83/25 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT POUR LA PHASE 4 DU PROJET DE RENOVATION/EXTENSION DU STADE DES MAURIES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les composantes de la phase 4 du projet de rénovation / extension du stade des Mauries :

Les nouveaux aménagements prévus sont les suivants :

- Football : création d'un terrain à 11 et d'un terrain à 5
- Athlétisme : piste 4 couloirs : club athlétisme/ESCA, pentathlon moderne, scolaires et jeunes
- Tennis : rénovation extérieurs, réfection toiture, reconstruction club-house, création terrain de padel
- Espaces communs : accès Sud, parkings, cheminements, clôture

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter un financement auprès de l'Agence Nationale du Sport pour la rénovation extension du stade des Mauries, phase 4.

Le plan de financement est le suivant :

Travaux HT		Autofinancement	225 600 €	20 %
Terrain foot à 11	315 000 €	Département	282 000 €	25 %
Terrain foot à 5	63 000 €	FAFA (30% travaux foot)	113 400 €	10.1 %
Piste d'athlétisme	400 000 €	FFA (30 % travaux athlétisme)	120 000 €	10.6 %
Accès, parkings, clôture	155 000 €	ANS	387 000 €	34.3 %
Terrain de padel	80 000 €	⇒ En attente des retours pour fléchage avec les fédérations		
Réfection tennis couvert	115 000 €			
TOTAL	1 128 000 €	TOTAL	1 128 000 €	100%

Sur quoi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DEMANDE une subvention auprès de l'Agence Nationale de Sport pour la phase 4 du projet de rénovation / extension du stade des Mauries

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

Pour :

Contre :

Abstention :

84/25 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME POUR LA PHASE 4 DU PROJET DE RENOVATION/EXTENSION DU STADE DES MAURIES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les composantes de la phase 4 du projet de rénovation / extension du stade des Mauries :

Les nouveaux aménagements prévus sont les suivants :

- Football : création d'un terrain à 11 et d'un terrain à 5
- Athlétisme : piste 4 couloirs : club athlétisme/ESCA, pentathlon moderne, scolaires et jeunes
- Tennis : rénovation extérieurs, réfection toiture, reconstruction club-house, création terrain de padel
- Espaces communs : accès Sud, parkings, cheminements, clôture

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter un financement auprès de la Fédération Française d'Athlétisme pour la rénovation extension du stade des Mauries, phase 4.

Le plan de financement est le suivant :

Travaux HT		Autofinancement	225 600 €	20 %
Terrain foot à 11	315 000 €	Département	282 000 €	25 %
Terrain foot à 5	63 000 €	FAFA (30% travaux foot)	113 400 €	10.1 %
Piste d'athlétisme	400 000 €	FFA (30 % travaux athlétisme)	120 000 €	10.6 %
Accès, parkings, clôture	155 000 €	ANS	387 000 €	34.3 %
Terrain de padel	80 000 €	⇒ En attente des retours pour fléchage avec les fédérations		
Réfection tennis couvert	115 000 €			
TOTAL	1 128 000 €	TOTAL	1 128 000 €	100%

Sur quoi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DEMANDE une subvention auprès de la Fédération Française d'Athlétisme pour la phase 4 du projet de rénovation / extension du stade des Mauries

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

Pour :

Contre :

Abstention :

85/25 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL AMATEUR POUR LA PHASE 4 DU PROJET DE RENOVATION/EXTENSION DU STADE DES MAURIES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les composantes de la phase 4 du projet de rénovation / extension du stade des Mauries :

Les nouveaux aménagements prévus sont les suivants :

- Football : création d'un terrain à 11 et d'un terrain à 5
- Athlétisme : piste 4 couloirs : club athlétisme/ESCA, pentathlon moderne, scolaires et jeunes
- Tennis : rénovation extérieurs, réfection toiture, reconstruction club-house, création terrain de padel
- Espaces communs : accès Sud, parkings, cheminements, clôture

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter un financement auprès du Fonds d'Aide au Football Amateur pour la rénovation extension du stade des Mauries, phase 4.

Le plan de financement est le suivant :

Travaux HT		Autofinancement	225 600 €	20 %
Terrain foot à 11	315 000 €	Département	282 000 €	25 %
Terrain foot à 5	63 000 €	FAFA (30% travaux foot)	113 400 €	10.1 %
Piste d'athlétisme	400 000 €	FFA (30 % travaux athlétisme)	120 000 €	10.6 %
Accès, parkings, clôture	155 000 €	ANS	387 000 €	34.3 %
Terrain de padel	80 000 €	⇒ En attente des retours pour fléchage avec les fédérations		
Réfection tennis couvert	115 000 €			
TOTAL	1 128 000 €	TOTAL	1 128 000 €	100%

Sur quoi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DEMANDE une subvention auprès du Fonds d'Aide au Football Amateur pour la phase 4 du projet de rénovation / extension du stade des Mauries

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

Pour :

Contre :

Abstention :

Questions diverses

La séance est levée à

Stéphane TRIQUART
Maire de Mussidan

Secrétaire de séance

Secrétaire de séance